



Commune de DORTAN (01590)

5. Institutions et vie politique
5.3 – Désignation de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2026 N° 2026-018

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

Date de la convocation :
25 mars 2026

Vote	
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	3

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 02/04/2026
- affichage du 02/04/2026 au 01/06/2026

Président : Lionel CORNATON, Maire

PRESENTS : CORNATON Lionel – RODIA Romain – BAPTISTA MONNET Emeline – VERGNE Jérôme – FACCHINETTI Sandrine – COLOMB Pascal – JOACHY Jean-Paul – DROUINAUD Philippe – SIMONIN Annabelle – MAÎTRE Séverine – BRIDOUX Gérald – DEBOVE Alexandra – DALPHIN Marlène - PIVARD Michel – DAVID-HENRIET Christophe – BOUVIER SERRAND Coralie

EXCUSES/ABSENTS : DURET Janine (pouvoir à BOUVIER SERRAND Coralie) – LAMBERT Yves (pouvoir à COLOMB Pascal) – COLLOMB Mariane

Secrétaire de séance : Romain RODIA

OBJET :

**DESIGNATION DU
DELEGUE A LA DEFENSE.**

Créée par une circulaire du 26 octobre 2001 du secrétariat d'Etat aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Chaque commune de France est appelée à désigner un correspondant Défense parmi les membres du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'une obligation.

Ses missions s'articulent autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine.

VU la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charges des questions de défense dans chaque commune ;

VU l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relative aux correspondant défense ;

CONSIDERANT que le correspondant Défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-nation ;

Il relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire ;

VU l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales ;

Suite aux dernières élections municipales, M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau délégué en charge des questions de défense, les pouvoirs du précédent étant arrivés à expiration avec le précédent mandat.

Mme Janine DURET et M. Romain RODIA présentent leur candidature.



Commune de DORTAN (01590)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. le Maire entendu et après en avoir délibéré,
A 15 voix Pour et 3 Abstentions,

- DESIGNNE M. Romain RODIA en tant que délégué en charge des questions de défense.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Lionel CORNATON

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is faint and contains the text "LE MAIRE" at the top and "01590 DORTAN" at the bottom, with a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

.....
Date de décision: 31/03/2026

Date de réception de l'accusé 02/04/2026
de réception :

.....
Numéro de l'acte : DEL2026018

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20260331-DEL2026018-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DELIB 2026018 DU 31032026 DESIGNATION DELEGUE DEFENSE.pdf (
99_DE-001-210101481-20260402-DEL2026018-DE-1-1_1.pdf)